

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

ISSN: 2521-2125

Numéro 6

Juin 2019



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **AKIBODÉ** Koffi Ayéchoro, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY** Assa Théophile, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Maître de Conférences, UL (Togo)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les questions environnementales, urbaines, rurales, sanitaires, touristiques ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

Secrétariat de rédaction

KOUASSI Konan

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire).

Sommaire

<p>FAYE Cheikh Ahmed Tidiane, SOW Seydou Alassane, SY Amadou Abou, NIANG Souleymane, DIOP Khalifa, Boubou Aldiouma SY</p> <p>Analyse des caractéristiques morpho-sédimentaires du complexe laguno-estuarien de la somone (Petite du côte Sénégal)</p>	7
<p>BAWA Dangniso, BANASSIM Tchilabalo, AFO Bidjo, GNONGBO Tak Youssif</p> <p>Erosion hydrique dans le quartier d'Adidigomè-Avatamè à Lomé : quelles mesures d'aménagement pour une gestion durable ?</p>	24
<p>KOUAME Konan Roland, Pauline Agoh DIBI KANGAH, KOLI BI Zuéli</p> <p>Perceptions de la variabilité climatique et de ses effets par les populations rurales du centre-est de la Côte d'Ivoire</p>	47
<p>Isidore YOLOU, Ibouraima YABI, Kondé DJOBO, Faustin Cakpo DOSSOU, Jacob Afouda YABI, Fulgence AFOUDA</p> <p>Agroforesterie à base de <i>elaeis guineensis</i> en tant qu'option du développement durable dans la commune de Cove (sud-est du Bénin) : possibilités, pratiques et limites</p>	69
<p>N'kpomé Styvince KOUAO, Della André ALLA</p> <p>Les déterminants environnementaux de l'essor de la culture de l'anacarde dans les sous-préfectures de Diabo, Botro et Bodokro (Centre de la Côte d'Ivoire)</p>	90
<p>ZRAN Gonkanou Marius</p> <p>Gestion des baies en lagune Aby et développement durable des pêches à Adiaké (sud-est de la Côte d'Ivoire)</p>	110
<p>SIBY Mory, COULIBALY Sina</p> <p>Stratégies d'adaptation des pêcheurs à l'insuffisance de la production halieutique dans l'espace fluvial du cercle de kati (région de Koulikoro) au Mali</p>	125
<p>KADOUZA Padabô</p> <p>Appui à la production et à la commercialisation du riz de bas-fonds par l'entreprise de services et organisation des producteurs (esop) dans la préfecture de Sotouboua au Centre-Togo (2004-2018): une dynamique brisée ?</p>	139

<p>ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, ANE Salé, N'GUESSAN Kouassi Fulgence</p> <p>Analyse de l'impact agricole du déclin du binôme café-cacao sur la région du Moronou (Côte d'Ivoire)</p>	155
<p>YOUAN Louis Gerson, GNAMBA-Yao Jean-Baptiste, ALOKO N'Guessan Jérôme</p> <p>La cacaoculture et le développement socio-économique du département de Duekoué</p>	179
<p>Daniel SAIDOU BOGNO, Valentin ZOUYANE</p> <p>Impact socio- économique de la commercialisation du charbon de bois dans la périphérie ouest du parc national de la Bénoué (Nord Cameroun)</p>	194
<p>KARIDIOULA Logbon, ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure</p> <p>Contraintes et précarités dans l'accès à l'eau potable dans le département de Dabakala (Côte d'Ivoire)</p>	216
<p>KOUIYE Gabin Jules</p> <p>Le politique face aux difficultés d'accès à l'eau potable dans les trois communes de N'gaoundéré (Cameroun)</p>	236
<p>Vincent HOUSSEINI, Valentin ZOUYANE, Bernard GONNE</p> <p>Distribution des produits pétroliers et dégradation de l'environnement à N'gaoundéré (Nord-Cameroun)</p>	250
<p>NASSI Karl Martial, MAWUSSI Ayité Claude, MAGNON Zountchégbé Yves</p> <p>Espace frontalier Sanvee-Kondji-Hillacondji (Togo-Bénin) : entre entrave à la libre circulation et contrebande</p>	269
<p>DEGUI Jean-Luc, KOUADIO Kouakou Abraham, ESSAN Kodja Valentin, ALOKO-N'GUESSAN Jérôme</p> <p>Diagnostic de l'offre touristique dans la région du sud-est de la côte d'ivoire : cas des départements de Grand-Bassam et d'Adiaké</p>	283
<p>TOURE Souleymane, KOFFI Yao Jean Julius</p> <p>La "durabilité sociale" contrariée par l'insuffisance d'eau potable dans les villages de la région de Gbêkê (centre de la Côte d'Ivoire)</p>	305

<p>KOUASSI Yao Frédéric</p> <p>Habitat rural et couverture sanitaire dans la Sous-préfecture de Bouaflé (centre-ouest de la Côte d'Ivoire) : conséquences pour l'accessibilité aux soins</p>	325
<p>Yéboué Kassé N'DRI, Péga TUO, Kouassi Paul ANOH</p> <p>Accès aux infrastructures sanitaires dans la commune de Tiébissou (centre de la Côte d'Ivoire)</p>	347
<p>Salifou SANOGO</p> <p>Logiques paysannes d'exploitation des bas-fonds dans la commune rurale de Bilanga (région est du Burkina Faso)</p>	370
<p>DIALLO Issoufou, ASSUE Yao Jean-Aimé</p> <p>Essor des établissements d'enseignement secondaire privé et précarité dans les établissements d'enseignement secondaire public dans la région de la Marahoué</p>	391
<p>KOUADIO N'Guessan Roger Carmel, KOUAME Yao Alexis, Koffi Guy Roger Yoboué, KOUASSI Konan</p> <p>Pesanteurs spatio-behavioristes de l'occurrence des accidents routiers sur le transect Bouaké-Yamoussoukro</p>	410
<p>KITHENI Bamba, BRENOUM Kouakou David, ATTA Koffi</p> <p>L'impact de la crise politico-militaire sur les équipements et la participation des populations à la gestion de la commune de Bouaké</p>	426
<p>Djarsoumna KAÏNARAMSOU, Michel TCHOTSOUA</p> <p>Activités anthropiques sur les Mayos et risques environnementaux dans la ville de Maroua (extrême-nord Cameroun)</p>	444
<p>YEO Watagaman Paul, KOUAME Dhédé Paul Eric, DJAKO Arsène</p> <p>Les facteurs de l'essor de la culture de l'anacarde dans la zone dense de korhogo (Nord de la Côte d'Ivoire)</p>	460
<p>KAMELAN Kouacou Hermance-Starlin, Kakou Geoffroy André, TAPE Achille Roger, KOUASSI Konan</p> <p>Les activités de la restauration populaire et dégradation de l'environnement urbain à Bouaké</p>	476

LES FACTEURS DE L'ESSOR DE LA CULTURE DE L'ANACARDE DANS LA ZONE DENSE DE KORHOGO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)

YEO Watagaman Paul, Doctorant géographe, Université Alassane Ouattara

Courriel : yeopaul6@yahoo.fr

KOUAME Dhédé Paul Eric, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

Courriel : ddepaul87@gmail.com

DJAKO Arsène, Géographe, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara

Courriel : djakoarsene@yahoo.fr

Résumé

Dans le Nord ivoirien, singulièrement dans la zone dense de Korhogo, la culture du coton et celle des vivriers étaient les deux cultures traditionnelles qui entretenaient des rapports d'interdépendance et même de complémentarité. Mais, avec la crise de la filière coton, dans les années 90, plusieurs difficultés apparaîtront et seront à l'origine de la baisse drastique du pouvoir d'achat des paysans. Pendant ce temps, la noix de cajou issue de la culture de l'anacarde connaît un marché international prometteur. Les paysans commencent à adopter massivement cette culture au détriment du vivrier et même le coton. Cette situation pose le problème de la pérennisation des cultures vivrières face au développement de la culture de l'anacarde dans la zone dense de Korhogo. Pour mieux comprendre cette problématique, une enquête de terrain a été menée de 2016 à 2017 auprès de 346 exploitants d'anacarde et 30 exploitants de vivriers. Des entretiens ont été réalisés avec les chefs de terre, de village, responsables d'associations d'anacarde et de vivriers et les différentes autorités administratives. Finalement, l'étude a montré que la culture de l'anacarde se fait au détriment des cultures vivrières et cela à travers l'état des lieux de la culture de l'anacarde et des vivriers. L'engouement pour la culture de l'anacarde est déterminé par les facteurs socio-politiques et naturels, mais aussi des facteurs d'ordre économique. Au-delà de ses effets induits, la culture de l'anacarde du fait de son caractère pérenne peut à la longue occasionner une situation d'insécurité alimentaire.

Mots clés : Cultures vivrières - Cultures d'anacarde - Essor - Sécurité alimentaire - Zone dense de Korhogo - Pérennisation.

Abstract

In northern Côte d'Ivoire, particularly in the densely populated area of Korhogo, cotton and food products were the two traditional crops that maintained a relationship of interdependence and even of complementarity. However, due to the crisis in the cotton sector, in the 90s, many problems show up and cause the severe

decline of farmers' purchasing power. Meanwhile, cashew nuts from cashew production are experiencing a promising international market. Farmers have started to massively adopt this production at the expense of food products and even cotton. This situation led us to address the issue of the sustainability of food crops in relation to the development of cashew production in the dense area of Korhogo. To better understand this issue, a field survey was conducted from 2016 to 2017 with 346 cashew farmers and 30 farmers of food products. Interviews were conducted with the landowners, chiefs of village, associations of cashew producers and food producers and various administrative authorities. Finally, the study showed that the production of cashew is at the expense of food crops and this through the baseline study of cashew production and food crops. The trend for cashew production is determined by socio-political and natural factors as well as economic factors. Beyond its induced effects, the production of cashew nuts, due to its sustainability nature can in the long run cause a situation of food insecurity.

Key words: Food Products - Cashew Production - Rise - Food Security- Dense area of Korhogo - sustainability.

Introduction

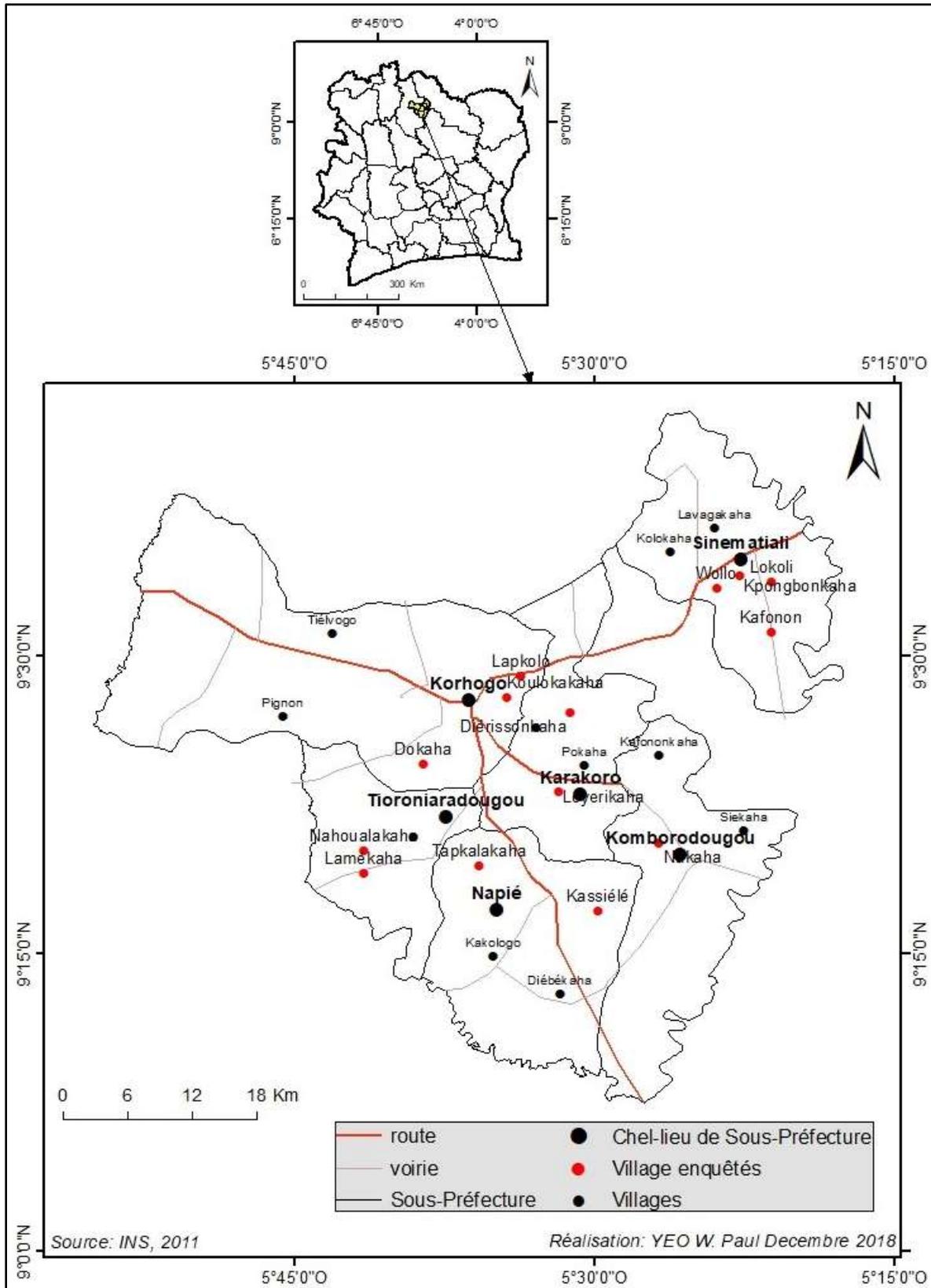
L'économie de la Côte d'Ivoire repose sur l'agriculture en l'occurrence les cultures industrielles avec le binôme café- cacao essentiellement pratiqué dans la partie Sud du pays. Dans la partie Nord, le coton était la seule culture industrielle pratiquée par les paysans. La culture du coton constitue la principale source de revenu monétaire dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest. En Côte d'Ivoire, elle ne représente que moins de 10 % des recettes d'exportation et occupe la troisième place dans les exportations après celles du cacao et du café (ZAGBAÏ H.S et *al* 2006). Par la suite, l'Etat ivoirien a introduit l'anacardier dans le nord de la Côte d'Ivoire. Le but était d'améliorer la protection des écosystèmes gravement affectés par la déforestation et de lutter contre les feux de brousse ARECA, (2006), cité par KONE (2010). C'est dans ce contexte que l'anacardier a été introduit dans le Nord. Les premières plantations d'anacardiens ont été créées en 1959 et 1960 par la Société d'Assistance Technique et de Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire (SATMACI) et par la Société de Développement des Forêts (SODEFOR), en partenariat avec les villageois. Mais à partir de 1972, la fonction économique de l'anacarde a pris le dessus sur la fonction écologique. C'est ainsi que la SODEFOR a transformé les plantations forestières en plantations fruitières destinées à la production et à la vente des noix de cajou (GOUMA, 2003) cité par SINAN et *al* 2016. Malgré l'aspect économique que prend cette plante à travers les noix de cajou, elle suscite peu d'engouement pour les paysans. Mais, depuis 2000 avec le processus de libéralisation de la filière coton suivie de la crise sociopolitique de 2002 ; la culture de l'anacarde a pris le dessus sur les autres cultures de la zone. Malgré les efforts de l'Etat dans la relance de la filière

coton, l'on constate un véritable engouement des paysans pour la culture de l'anacarde au détriment du coton. De 1995 à 2001, beaucoup d'agriculteurs ont semé des anacardiens sur des parcelles de coton ou de vivrier et les commerçants locaux se sont très vite focalisés sur ce produit acheté à très bon prix par les négociants indiens et libanais du port d'Abidjan. Depuis 2015, le pays occupe la première place en termes de production avec environ 700.000 tonnes de noix. Cette forte production rapporte d'importants revenus à l'économie du pays en général et aux paysans en particulier. Quels sont donc les facteurs socio-politiques de l'essor de la culture de l'anacarde ? Cet article vise à montrer les facteurs sociopolitiques de l'essor de la culture de l'anacarde dans la zone dense de Korhogo. Il s'articule donc autour de deux points. Le premier point traite de la réforme dans la filière coton et revirement des paysans à la culture de l'anacarde et le second point de la crise sociopolitique de 2002 et la réorientation agricole. Avant d'analyser ces différentes préoccupations, il importe d'exposer la méthode de travail.

1. Matériels et méthodes

Dans le cadre de cette étude, la collecte des données s'est faite au moyen de trois techniques : la recherche documentaire, l'observation directe et l'enquête de terrain. L'approche documentaire a permis de savoir qu'il existe divers écrits sur l'impact de la réforme dans la filière coton mais aussi des effets de la crise socio-politique dans la réorientation agricole. La méthode d'observation directe a été aussi adoptée afin d'appréhender le niveau d'intégration de la culture de l'anacarde dans la zone d'étude. Au regard de la problématique étudiée, la zone dense de Korhogo a été identifiée. En effet, cette zone est une zone de forte concentration humaine (194,88 hab./km² selon le RGPH 2014). Dans cette zone, les enquêtes ont été menées de 2016 à 2017 dans 14 villages appartenant aux six (06) sous-préfectures constituant la zone dense (carte 1).

Carte 1 : Présentation des villages enquêtés dans la zone d'étude



Au regard de la rareté des statistiques sur les producteurs de l'anacarde, nous avons procédé par choix raisonné pour déterminer l'échantillon à enquêter. Ainsi le choix raisonné a permis d'interroger 376 chefs de ménages dans ladite zone. Ce qui a permis d'obtenir des données quantitatives. En outre, des entretiens ont été réalisés avec les chefs de terre, de village, responsable de coopératives et les différentes autorités administratives. Ce qui a permis d'obtenir des données qualitatives. L'ensemble des données de l'enquête sur le terrain ont été codées et analysées pour produire les statistiques descriptives et les cartes. Ces données ont été traitées avec les logiciels Excel et ArcGis pour donner respectivement des tableaux, diagrammes et des cartes

2. Résultats

2.1. Les réformes dans la filière coton

2.1.1. De l'histoire à la libéralisation de la filière coton

A partir de 1963, par une convention passée avec la France, la République de Côte d'Ivoire confie à la Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles (CFDT) la responsabilité du développement de la production cotonnière (encadrement des producteurs, collecte et égrenage du coton graine et vente de la fibre).

Le 1er Octobre 1973, l'Etat ivoirien crée la Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles (CIDT) dans laquelle la CFDT est actionnaire et conserve un rôle d'assistance technique.

Vers la fin des années 1980, vont apparaître des difficultés imputables à la baisse de productivité, la chute des cours mondiaux de la fibre et des conflits avec les organisations de producteurs. Ces difficultés nécessitent alors une réorientation de la politique de l'Etat dans la filière et sa réorganisation. Cette situation va entraîner la signature d'une nouvelle convention-cadre entre la CIDT et l'Etat ivoirien en 1991 selon laquelle la CIDT devait fonctionner comme une entreprise privée et équilibrer ses comptes sans l'aide de la CAISTAB. Effectivement, cette situation a conduit le Gouvernement à décider de la restructuration et l'assainissement de la filière coton dans le cadre d'un programme basé sur l'amélioration des performances et la responsabilisation des opérateurs. Jusqu'à la libéralisation, décidée en 1990 et mise en œuvre depuis 1991, la filière coton a été développée sur la base de l'approche intégrée. L'organisation de la filière a donc suivi plusieurs étapes. C'est ainsi en 1991 dans le souci d'une restructuration de la filière on assiste à la signature d'une convention cadre entre l'Etat et la CIDT, pour une durée de 5 ans, avec pour objectifs principaux : la recherche de l'équilibre financier de la filière par réduction des charges et le partage des risques et profits entre acteurs. Un Fonds de Garantie de la

filière administré par un Comité paritaire (deux représentants de l'Etat, deux représentants de la CIDT et deux représentants des producteurs) a été mis en place pour garantir un prix d'achat minimum au producteur. Les réformes engagées ont conduit à la remise en cause des subventions, à la fixation des prix par la prise en compte systématique du coût des semences, des insecticides et des engrais dans la fixation du prix de cession du coton graine. La libéralisation de la filière sera totale en 2000 avec la création de l'INTERCOTON le 22 novembre 2000. Il succède au comité tripartite. Enfin dans le souci de mieux réguler la filière coton et anacarde, l'ARECA (Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde) fut créée en 2002. La loi N°2013-656 du 13 septembre 2013 crée le Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA).

2.1.2. De la libéralisation de la filière coton à la baisse drastique du pouvoir d'achat des producteurs

La libéralisation de la filière coton est le processus par lequel l'Etat se retire de la gestion pour faire place à des sociétés privées en collaboration avec les paysans. Les crises successives du marché mondial depuis un certain temps ont beaucoup impacté le bon fonctionnement de la filière coton. Mais il y a aussi d'autres facteurs plus structurels derrière la crise qu'a connue la filière coton, notamment le mode d'organisation et de fonctionnement de la filière, la crise de confiance entre les producteurs et les sociétés cotonnières en liaison avec des erreurs de gestion ou des détournements. Cette situation de crise a conduit depuis la seconde moitié des années 1980 à un processus de restructuration de la filière pour rétablir les équilibres financiers, avec comme corollaire le désengagement de l'Etat et la promotion des organismes professionnels. En effet l'objectif est de permettre aux producteurs qui sont les principaux acteurs de la filière de bénéficier du fruit de leur labeur. C'est dans ce contexte qu'il a eu la création des principaux organes que sont :

- ARECA (Autorité de Régulation du Coton et de l'Anacarde) ;
- APROCOT-CI (Association Professionnelle des Sociétés Cotonnières) ;
- INTERCOTON (Association Interprofessionnelle de la filière Coton) ;
- AFFICOT-CI (Association des Fautières de la Filière Coton).

Ces organes dont le rôle est de réguler et coordonner les activités de production, d'égrenage et même de commercialisation, n'ont pas été à la hauteur des attentes des paysans. A côté de ces organes, on note l'existence des OPA (Organisation Professionnelle Agricole) qui du reste ont suscité moins d'engouement cause de la méfiance qui prévalait à l'époque des GVC. La libéralisation du secteur est mal maîtrisée par les acteurs et cela a eu pour conséquence la multiplication des difficultés suivi de l'effondrement des cours mondiaux sur le marché international. Les prix des intrants ont flambé tandis que les prix d'achat du coton graine aux producteurs ne cessent de diminuer. L'une des explications de la baisse de prix d'achat aux producteurs s'explique par la subvention agricole que les pays

développés, notamment les USA et l'Union Européenne, offrent à leurs producteurs pour mieux produire. Cette situation fausse le jeu du marché international. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des prix avant et après la libéralisation.

Tableau 1 : Evolution du prix d'achat du coton sur une période de dix ans (avant et après la libéralisation)

Campagnes	Prix avant libéralisation				Prix après la libéralisation					
	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Prix aux producteurs 1 ^{er} choix	170 F	180F	200F	200F	185F	210F	190F	180F	200F	185F

Source : ARECA, 2010

L'observation du tableau 1, révèle une augmentation progressive du prix d'achat du coton et par ricochet les revenus des paysans sur les campagnes 1995-1996 ; 1996-1997 ; 1997-1998 ; 1998-1999 c'est-à-dire la période avant la libéralisation. L'on est passé de 170 F CFA le prix d'achat du kilo du coton à 200 F CFA. Mais à partir de 2000, l'année de l'application de la libéralisation on note une chute du prix donc des revenus des paysans avant de remonter la campagne suivante (2000-2001) où il atteint un pic de 210 F CFA le kilogramme. Depuis la campagne 2000-2001 le prix d'achat du coton a baissé entraînant une baisse des revenus des producteurs avant de revenir à un autre pic de 200 F CFA. Depuis lors le prix n'a cessé de diminuer en se comportant en dent de scie d'une année à une autre. La libéralisation qui devrait accroître la rentabilité des acteurs de bases que sont les paysans a plutôt conduit à la baisse du pouvoir d'achat des paysans. On peut facilement déduire de ce qui précède que la libéralisation n'a pas pu atteindre ses objectifs. Elle a plutôt conduit à la baisse drastique du pouvoir d'achat des paysans. Ainsi, au lieu qu'elle soit une source de concurrence entre les différentes sociétés cotonnières et cela au profit des paysans ; elle a plutôt été passive annulant ainsi tous les projets de développement qui accompagnaient la filière coton. Les bouleversements intervenus en milieu rural par le transfert de compétences aux producteurs soutenus par les effets de la dévaluation du franc CFA ont d'abord créé chez les paysans une illusion en matière de bien-être subjectif et de renforcement de leur capacité d'intervention, illusion qui avec le temps s'est émoussée et a abouti à l'endettement et à la baisse des rendements. Le tableau 2 ci-dessous met en relief l'impact de la libéralisation sur les superficies de coton en Côte d'Ivoire sur une période de dix ans.

Tableau 2 : Evolution des superficies de la filière coton en Côte d'Ivoire (avant et après la libéralisation)

Campagnes	Superficies avant libéralisation				Superficies après la libéralisation					
	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Superficies emblavées	204380	210534	244313	271371	291457	248478	282678	269730	206387	263486

Source : ACE et ARECA,(2010)

De la campagne 1995-1996 à la campagne 1999-2000, on observe une augmentation des superficies d'une année à une autre certainement dû à une restructuration de la filière et à un contexte internationale monétaire favorable. Les superficies sont passées de 204380 ha en 1995-1996 à 271371 ha pour la campagne 1998-1999. Il en ressort qu'avant la libéralisation compte tenu de l'amélioration des revenus des paysans, les superficies ont connu également une croissance. En effet, les paysans dans le souci d'accroître leurs revenus augmentent les superficies d'une année à une autre. Mais depuis 2000, on observe un arrêt brutal de la tendance à la croissance. Les superficies sont passées de 291457ha en 2000 à 248478 ha soit une baisse de 85%. Cependant, les deux années suivantes c'est-à-dire la campagne 2001-2001 et 2002-2003, les superficies ont connu une légère augmentation avant de rechuter pour la campagne 2003-2004 et de reprendre en 2005. Le coton est une culture annuelle dont la mise en culture impose des travaux de labour, le recours aux semences, aux produits phytosanitaires et aux engrais (Urée, NPK) ; les charges imposées par la production du coton amenuisent le revenu des producteurs qui sont parfois débiteurs auprès des sociétés coopératives. Cette situation entraîne un délaissement progressif de la culture du coton au profit de l'anacarde considérée comme le « café du Nord ». La culture de l'anacarde occupe progressivement des espaces autrefois dédiés à la culture du coton mais aussi à la production vivrière. Dans la période coloniale, le coton a joué un rôle important dans le développement économique, social de plusieurs pays africains. Ces pays ont ainsi tiré de la pratique de cette culture une part significative de leurs recettes d'exportation en particulier l'Afrique de l'Ouest et du Centre(AOC) où l'activité mobilise une part importante de la population active.

2.2. La crise socio-politique de 2002 et la réorientation agricole

2.2.1. La montée des prix des intrants

Dans le nord du pays, la culture du coton était la seule culture de rente annuelle pratiquée par les paysans. Cette culture commerciale s'est fortement développée à partir des années 60 grâce à l'action d'une société d'économie mixte, la Compagnie ivoirienne de développement des textiles (C.I.D.T.) qui a distribué gratuitement des

engrais aux planteurs et a pratiqué des prix élevés à la production grâce à l'appui de la Caisse de stabilisation (Caistab), principal organisme d'État du pays jusqu'en 1999. Ces différentes actions menées par l'État créent un engouement autour de la culture du coton. Selon le responsable de l'ARECA (Zone Korhogo), la Côte d'Ivoire a produit environ 400 000 tonnes en 2001, ce qui lui a fallu la troisième place de producteur africain. Cette production a toutefois considérablement baissé ces dernières années à la suite de la crise militaro-politique allant jusqu'à 150 000 tonnes en 2007. La crise qu'a connu le pays a beaucoup impacté le monde agricole surtout de la zone occupée par les Forces Nouvelles depuis le 19 septembre 2002. Les différentes filières, en particulier la filière coton ont été sévèrement touchés. Les préjudices subis par la filière sont nombreux. On note entre autres l'augmentation des prix des intrants qui reste pour les paysans une équation sans solution. Cela s'explique par le fait que les intrants devaient être acheminés d'Abidjan (zone gouvernementale) à la Zone Dense de Korhogo (zone sous contrôle des Forces Nouvelles). Pendant le trajet, il arrivait que le camion soit détourné pour des destinations inconnues soit subissait les tracasseries routières. La crise de 2002 est donc un facteur de l'augmentation des prix des différents intrants (engrais insecticides, herbicides.) facteurs de production. Pour mieux comprendre l'impact de la cherté des intrants dans la réorientation agricole des paysans, le tableau 3 ci-dessous a été réalisé.

Tableau3 : Evolution du prix des intrants des campagnes 2000-2001 à 2003-2004 et 2008-2009

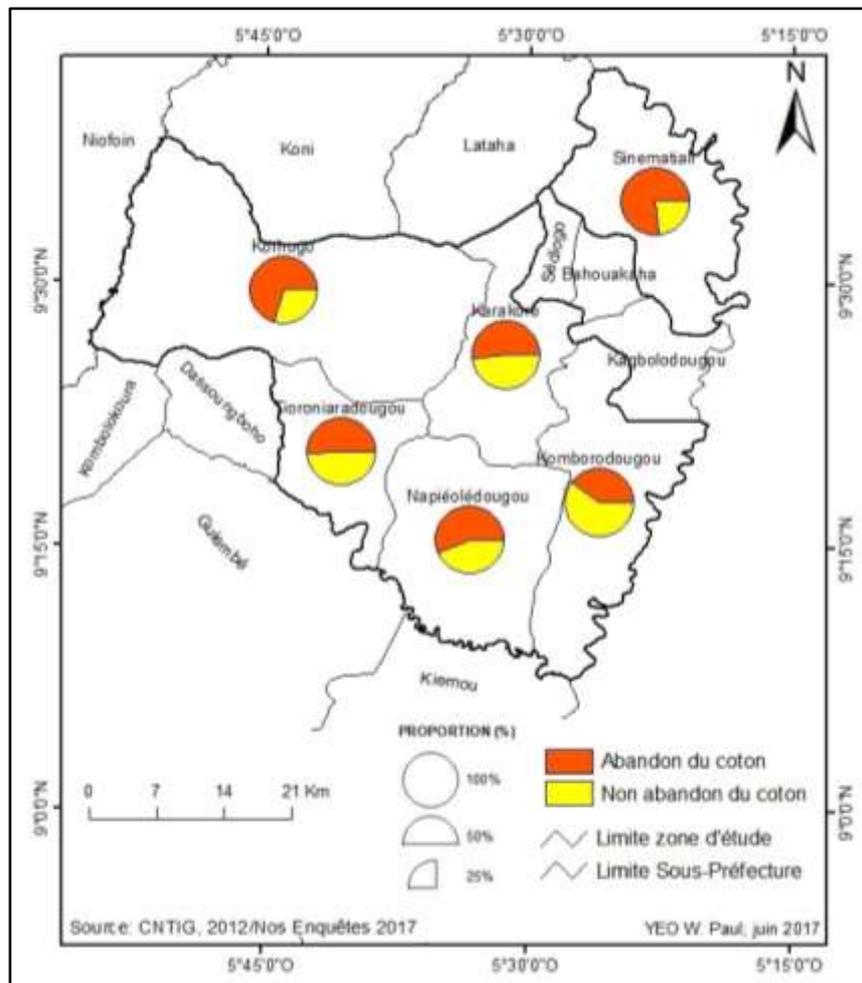
Campagnes	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2008-2009
Sac UREE	6500	6500	8250	11000	17500
Sac NPK	9000	9000	9500	9500	18000
Insecticide	4530	4530	3980	4500	NP
Herbicide	6000	6300	6500	7100	NP

Source : Urecos-ci, (2007)

Il en ressort de l'analyse du tableau3, que les prix des intrants sont stables au cours des deux premières campagnes avant la crise. Mais à partir de 2002, année du déclenchement de la crise, on assiste à une flambée des prix des intrants surtout l'UREE et NPK. Au niveau de l'urée on passe de 6500F CFA en 2002 à 17500F CFA en 2009 ; soit une augmentation de 169%. L'engrais NPK a également subi les mêmes augmentations passant de 9500 FCFA en 2002 à 18000 FCFA en 2009, soit une augmentation de 100%. On constate que l'augmentation du coût de la production cotonnière n'est pas favorable au développement de la filière coton. Cette situation

amenuise les revenus des producteurs, chose qui n'encourage pas les producteurs. La conséquence majeure est la régression des superficies allouées à cette culture. Mais les paysans ne se limitent pas seulement qu'à la simple réduction des espaces alloués à la culture du coton. Certains vont jusqu'à l'abandon totale (carte 2).

Carte 2 : Répartition spatiale des paysans ayant abandonné la culture du coton au profit de l'anacarde



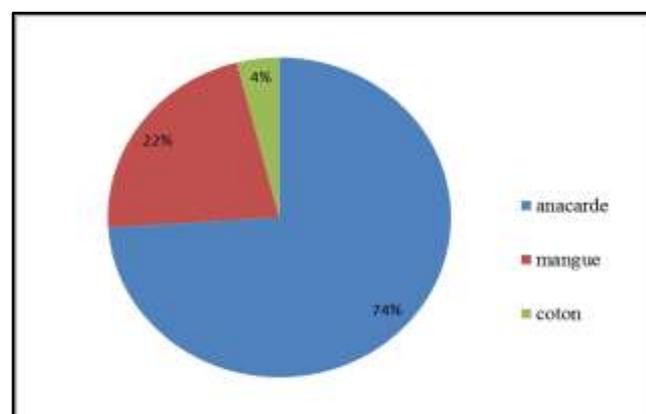
L'analyse de la carte 2, révèle que sur l'ensemble de la zone dense, 43% des chefs de ménage produisent encore du coton contre 57% qui ont abandonné la culture du coton au profit de l'anacarde. En prenant à l'échelle de la sous-préfecture, on remarque que la sous-préfecture de Sinématiali est la localité où les ménages ont le plus abandonné la culture du coton. Sur un total de 62 ménages interrogés dans cette localité, 42 ménages ont délaissé la culture du coton au profit de l'anacarde, soit 76 %. Quant à la sous-préfecture de Komborodougou, elle reste la localité qui enregistre la faible proportion d'abandon. En effet sur un total de 35 ménages interrogés, 14 ménages ont abandonné soit 40%. Dans la sous-préfecture de Karakoro on note 58% des ménages qui ont abandonné, 51% à Tioroniaradougou, 56% à Napiéledougou et enfin à Korhogo 70 % des ménages enquêtés. La différence de taux d'une localité à une autre s'explique par la disponibilité ou pas des terres cultivables selon que la

localité est densément ou moyennement peuplé. Aussi certains ont adopté la culture de l'anacardier parce qu'ils estiment que cette une activité moins contraignante.

2.2.2. La culture de l'anacarde : une pratique culturelle moins contraignante

L'anacardier est une plante arborescence qui a une faible exigence pédologique et climatique par rapport à la culture du coton et même les cultures vivrières. Il est facile à cultiver et demande peu d'entretien. Du fait de son faible exigence climatique et pédologique, l'anacardier peut se développer sur des sols pauvres mais aussi fructifie bien sous une saison sèche couvrant une période de 4 à 7 mois. Il a besoin d'une pluviométrie comprise entre 700 et 1500 mm pour son cycle végétatif. Pour faire une plantation d'anacardier, on prépare le terrain de manière à se recevoir une culture intercalaire ; puis le paysan procède par graine ou semi direct. Le désherbage réalisé pour les cultures annuelles protège aussi les jeunes anacardiens. Ce travail est manuel dans la plupart des cas, mais quelques planteurs utilisent des bœufsattelés et des charrues. C'est donc une culture qui s'insère facilement dans le calendrier agricole. Ces travaux d'entretien exigent peu d'effort, de temps et moins d'argent. L'on n'a pas forcément besoin d'engrais pour produire l'anacardier alors que dans le cas du coton l'utilisation d'engrais reste l'une des conditions essentielles pour la production. On se retrouve à 10 jours de labours durant les cinq premières années d'une plantation d'anacardier d'un hectare. Ils font un investissement financier de 60000 FCFA sur les cinq ans dans la mesure qu'une journée de labour d'une unité d'attelée coûte 6000 FCFA par hectare. L'adoption de cette culture est aussi liée au fait qu'elle nécessite très peu de moyens financiers que physiques par rapport à d'autres cultures comme celles du coton et de la mangue. Nous avons demandé aux producteurs, laquelle des trois cultures (anacarde, coton, mangue) était la moins épuisante physiquement. Leurs avis ont été recueillis et ont permis de réaliser la figure 3 ci-dessous.

Figure 3 : Répartition des enquêtés selon que l'activité est la moins épuisante physiquement



Source : Nos enquêtes, 2017

La figure 3, fait transparaître que presque tous les paysans sont unanimes (74%) que la culture de l'anacarde est la moins épuisante physiquement. 22% ont choisi la culture de la mangue comme la culture la moins fatigante contre 4% pour la culture du coton. La culture du coton a été jugée comme la culture la plus fatigante. Cette dernière, aussi bien qu'elle nécessite beaucoup de moyens financiers pour l'achat des produits phytosanitaires et d'engrais, elle nécessite aussi beaucoup d'efforts physiques. C'est pour cela la tendance est de plus en plus donné aux jeunes car ceux-ci ont plus d'énergie pour mener ses durs travaux. On pourrait retenir que l'une des raisons de l'adoption de la culture de l'anacarde reste le fait qu'elle soit moins fatigante contrairement à la culture de la mangue et du coton.

3. Discussion

Selon les résultats obtenus, la recrudescence de la culture d'anacarde dans la Zone Dense de Korhogo est dû à la libéralisation de la filière coton. Les réformes ont entraîné des difficultés de fonctionnement et ont conduit à la baisse du pouvoir d'achat des paysans. Les résultats montrent une augmentation progressive des revenus des paysans sur la période avant la libéralisation. Mais à partir de 2000, l'année de l'application de la libéralisation on note une chute du prix donc des revenus de paysans. Depuis la campagne 2000-2001 les revenus des producteurs ont connus une baisse les deux campagnes qui ont suivi avant de revenir à un autre pic de 200 F CFA. Depuis lors le prix n'a cessé de diminuer en se comportant en dent de scie d'une année à une autre. Cette situation emmène les paysans à délaisser la culture du coton pour l'anacardier. Ces résultats viennent confirmés ceux obtenus par (MAEP, 2012) cité par (SOKEMAWU K, 2015). Selon l'étude, dans la préfecture de Tchamba, au Togo, le développement des plantations privées d'anacardier a pris de l'ampleur à partir des années 1990. La ruée des paysans vers cette culture est due à la crise cotonnière caractérisée par la chute des prix du coton-graine. Le prix du kilogramme de coton-graine est en effet, passé de 200 F CFA en 1989, à moins de 100 Fen 1995. Les fluctuations incessantes des prix imposées aux paysans par la Société Togolaise du Coton (SOTOCO) et les retards de paiements, ont amené les paysans à l'abandon de cette culture au profit de celle de l'anacardier. (G. AGBACHIAle, 2008, p.13), abonde dans le même sens en relevant le cas du Bénin. Il précise que la libéralisation a impacté négativement la filière coton et qui fait qu'à partir de 1998 le nombre de producteurs de coton a chuté dans tous les départements du Sud et du centre du pays, ainsi que dans celui du Borgou. Le nombre de surfaces plantées en coton a été réduit de 22%, puis 40 % des agriculteurs ont abandonné la production. Il explique que Les mesures de libéralisation ont entraîné l'entrée dans la filière de nouveaux acteurs aux intérêts divergents et parfois même antagonistes qui créé chez les paysans une illusion en matière de bien-être subjectif et de renforcement de leur capacité d'intervention, illusion qui avec le temps s'est émoussée et a abouti à

l'endettement et à la baisse des rendements. (Y.S. KOFFI, 2013, p.10), pense que la libéralisation supposée régler la question du captage d'une grande partie des revenus par les producteurs n'a pas pu atteindre cet objectif. Au contraire, la filière coton a perdu sa performance d'avant la libéralisation car les réformes entreprises n'ont pas pu endiguer les effets de la crise profonde que traverse la production cotonnière depuis 2003. Les effets induits par la libéralisation varient d'un pays à un autre. (Hugon, 1994) cité par (M. GAFSI et E. MBETID-BESSANE, 2002, p.4), révèle deux schémas de réorganisation : une libéralisation complète et une autre dite intégrée. Le premier schéma consiste non seulement à privatiser les sociétés cotonnières, mais aussi à démanteler le monopole de ces sociétés pour créer une situation de concurrence entre plusieurs opérateurs. Cette position est défendue par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), selon lesquels, la fin du monopole et le développement de la concurrence introduiront des éléments de dynamisme dans des filières gérées jusque-là de manière conservatrice alourdissant les charges par des coûts de revient élevés et ne laissant que peu de revenus aux producteurs. Selon ce schéma, les sociétés cotonnières, soumises à la concurrence, tâcheraient de réduire leurs coûts et d'améliorer la qualité du coton, ce qui permettra une meilleure valorisation du coton africain au plan international. Des pays comme la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Togo, sont engagés dans cette voie de libéralisation. Ces pays ont dû connaître une expérience amère. C'est pourquoi (B.M. KONE, 2002, p.25), souligne que l'expérience vécue dans le cas de la libéralisation en Côte d'Ivoire et au Bénin a interpellé les producteurs de coton au Mali. Ce qui les emmène à un consensus sur un modèle de libéralisation entre le CMDT (Compagnie Malienne de Développement Textile) et les producteurs.

Le second schéma consiste à maintenir des filières intégrées par un seul opérateur (la société cotonnière propriétaire du coton-fibre) sur la base d'un modèle de contractualisation interprofessionnel entre les acteurs de la filière. Ce schéma est défendu par la coopération française, à savoir la Compagnie Française de Développement des fibres Textiles (CFDT) et l'Agence Française de Développement (AFD), et un certain nombre de grandes compagnies cotonnières africaines, comme la Compagnie Malienne de Développement des fibres Textiles (CMDT) au Mali. Selon eux, la filière intégrée est un gage de sécurité pour les producteurs, qui se traduit par la qualité et la stabilité du dispositif d'appui à la production agricole. Elle permettrait d'assurer les débouchés (la société s'engage à acheter l'intégralité de la production), de garantir un prix. Certains pays comme le Sénégal, le Burkina Faso y semblent favorables.

Concernant la crise socio-politique de 2002, les données de nos enquêtes révèlent que cette crise a aggravé la situation de la filière coton. Le prix des intrants pour la production du coton est passé du simple au double. Le prix d'un sac UREE est passé de 6500 F CFA en 2002 à 17500 F CFA en 2009. Cela rend le coût de production très élevé et

par ricochet amenuise les revenus des paysans. Ce résultat est conforme à celui de (Y.S. KOFFI,2013, p.10). Ce dernier rapporté que la crise militaro-politique de septembre 2002 a accru le déficit financier des sociétés cotonnières et cela a eu pour conséquence le retard de paiement des revenus des producteurs. Cette situation a été à l'origine de l'émergence des pisteurs qui sont en fait des commerçants qui achètent le coton-graine sans avoir financé les intrants et à un prix inférieur au prix fixé. Ils le font soit pour le compte d'une structure, soit pour le revendre ensuite à un égreneur. Par ailleurs (N. GERGELY,2010, p.9), souligne que certes, la filière cotonnière ivoirienne a connu au début de la décennie actuelle, des réformes de structure particulièrement importantes et profondes. Mais il a lieu de signifier que ces réformes se sont cependant déroulées dans une période de graves troubles socio-politiques qui en ont affecté le bon déroulement et ont gravement déstabilisé la filière. Au niveau de l'activité la moins contraignante les résultats montrent que la culture de l'anacardier exige peu d'effort physique et utilise pratiquement pas d'intrants. Cependant les plantations d'anacardier bénéficient des intrants du coton car le coton est associé souvent à l'anacardier. 74% des enquêtés estiment que la culture de l'anacardier exige moins d'effort physique. Par ailleurs les paysans n'utilisent pas d'engrais pour la production. Ce résultat est similaire à une étude menée par (M. KONE, 2010,p.15). Ce dernier rapport atteste que la production de l'anacardier se fait de manière très extensive, avec peu d'intrants. Il précise que rares sont les fermiers qui utilisent des insecticides, mais certains anacardiens bénéficient des engrais répandus sur le coton, ce dernier faisant alors office de culture intercalaire. De plus, les producteurs ne font pas suffisamment d'efforts pour entretenir correctement les arbres, soigner la récolte des fruits ou s'occuper des traitements post-récolte. Les producteurs trouvent actuellement que le système est moins exigeant en engrais chimiques et pesticides que la culture du coton. Ce qui leur donne la possibilité de produire avec peu d'investissement en fertilisant (A. KEKELE, 2015, p.48)

Conclusion

La culture du coton a longtemps été la principale culture industrielle des paysans du nord, principalement ceux de la zone dense de Korhogo. Aujourd'hui cette culture semble ne plus intéresser les paysans. Elle suscite peu d'engouement de la part des paysans. Les résultats montrent que les réformes intervenues au sein de la filière dans le cadre de la libéralisation ont entraîné de sérieux problèmes. Ces difficultés seront à la base de la baisse drastique du pouvoir d'achat des paysans. A cela s'ajoute la crise militaro-politique de 2002 qui vient avec son corollaire de difficultés. La conjugaison de ces facteurs va entraîner l'abandon progressif de cette culture par les paysans. Les espaces jadis dédiés à la culture du coton et du vivrier sont reconvertis en des plantations d'anacardier. Les paysans estiment que celle-ci est plus rémunérée et suscite moins de travaux par rapport à la culture du coton. Elle est donc

massivement adoptée par les paysans de la zone dense de Korhogo. Cependant, la culture de l'anacarde se pratique au détriment non seulement de la culture du coton mais aussi du vivrier ; ce qui pourrait exposer les populations de la zone à une situation d'insécurité alimentaire dans les années à venir.

Bibliographie

AGBACHI ALEGEORGES, 2008, Libéralisation agricole et incidence sur la production du coton au Bénin *ALTERNATIVES SUD*, VOL. 15. 18 p.

AÏWA AÏWA. EDMOND, 2015, L'impact de la culture du coton sur le développement socio-économique : Étude de cas de la région de Korhogo, au Nord de la Côte d'Ivoire. In *revue European scientific journal* November. 2015 Edition vol.11, N°31 ISSN 1857-7881 pp. 253-271.

APROCA (l'Association des producteurs du coton Africain), 2018, Regards croisés sur les processus de libéralisation et de privatisation des filières cotonnières de la Guinée et du Sénégal 9p.

KEKELE ADAMA, 2015, Dynamique des paysages ruraux et systèmes de production dans la commune de Orodara (ouest du Burkina Faso) : L'association arboriculture fruitière et culture céréalière mémoire de master 2, UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE, 91p.

KOFFI YAO SIMPLICE, 2013, Libéralisation de la filière coton en Côte d'Ivoire quinze ans après ; empreinte spatiale et organisationnelle In *revue cinq continent* 3 (7), pp.5-17.

KONE BREMA MOUSSA, 2002, Analyse des effets de la libéralisation de la filière coton au Mali : Approche par le modèle « Mata » Mémoire de fin d'étude BMK /GPE3, CIRES Abidjan. Côte d'Ivoire/CIRAS-Amis ECO.POL- Nogent sur Marne Paris-France. 124p.

KONE MIAMAN, 2010, Analyse de la chaîne de valeur du secteur anacarde de la Côte d'Ivoire, rapport d'étude, Abidjan, 76p.

GAFSI MOHAMED , MBETID-BESSANE EMMANUEL, 2002, « Les producteurs de coton face à la libéralisation de la filière : le cas Centrafrique », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 220 |, mis en ligne le 13 février 2008, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://com.revues.org/964> ; DOI : 10.4000/com.964

GERGELY NICOLAS, 2010, Analyse Comparative De L'Organisation Et Des Performances Des Filières Cotonnières Africaines : La Filière Coton de Côte D'Ivoire, 76 p.

SINANADAMAN, NDRIKOUAME ABOU, 2016, Impact socioéconomique de la culture de l'anacarde dans la sous-préfecture d'Odienné In *revue European scientific journal*, November Edition, N°32, vol12, ISSN1887-7881, pp.369-383.

SOKEMAWU KOUDZO,2015, Le développement de la filière anacarde dans la préfecture de Tchamba au Togo : Vers une nouvelle stratégie paysanne de diversification des revenus agricoles. *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, N°4 volume2, 22p.

ZAGBAÏ SERY HUBERT, BERTI FABIO, LEBAILLY PHILIPPE , 2006, Impact de la dynamique cotonnière sur le développement rural. Étude de cas de la région de Korhogo, au Nord et au Centre de la Côte d'Ivoire, in *Biotechnol. Agron. Soc. Environ*, pp. 325-334.